

Une nouvelle vie pour Marinette

Plusieurs poules, une chèvre, un canard et de nombreux litres d'essence: c'est ce qu'a coûté la tentative infructueuse de guérison de Marinette. Son père, un simple fermier, a donné tout son argent à un guérisseur traditionnel qui était censé délivrer sa fille d'une malédiction. Ce n'est qu'après plusieurs rituels douloureux que Marinette a été emmenée à l'hôpital de Bankim grâce à un membre de FAIRMED. Le gonflement du coude s'est révélé être un ulcère de Buruli. Marinette a passé neuf mois à l'hôpital, séparée de sa famille. Mais elle est maintenant guérie et mène une nouvelle vie.



Grâce aux soins quotidiens et à la physiothérapie, Marinette a retrouvé l'usage total de son bras droit. Il ne lui reste qu'une cicatrice de son ulcère de Buruli.



Aarberggasse 29
Case postale
3001 Berne
Téléphone +41 (0) 31 311 77 97
info@fairmed.ch
www.fairmed.ch

FAIR MED
Santé pour les plus démunis
anc. **Lepra.ch**
Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse

FAIR MED
Santé pour les plus démunis

Rapport annuel 2016



Avant-propos du président

Marcel Farine, le fondateur de notre organisation, nous a raconté une histoire: au milieu des années 1950 à Berne, il a rendu visite à un homme dans la cuisine duquel il y avait une couche de glace de cinq centimètres, faute d'argent pour le charbon.

Cette manifestation de la pauvreté a largement disparu en Suisse. Toutefois, la société suisse continue à accepter certaines formes évitables de dénuement. Les débats concernant les personnes qui quittent leur pays en raison de la pauvreté montrent que l'inégalité flagrante n'est pas considérée comme le noyau d'un mal mondial, mais plutôt comme quelque chose qui vient perturber notre zone de confort. Marcel Farine a été marqué par l'abbé Pierre, qui affirmait que nous devons comprendre les causes de la pauvreté, de la paupérisation et de l'exclusion et les éliminer.

La pauvreté rend malade et la maladie rend pauvre. La gravité et la fréquence des maladies ainsi que le risque de mort prématurée sont déterminés par des facteurs sociaux, économiques et écologiques. Notre point de départ pour lutter contre les causes de la pauvreté, c'est la santé. Les programmes de FAIRMED interviennent auprès des communautés marginalisées, qui sont particulièrement touchées par les maladies. Les maladies tropicales négligées sont un indicateur fiable des inégalités en matière de santé. Les affections telles que la maladie du sommeil, la lèpre ou la cécité des rivières sont exotiques dans la perception des pays développés. Plus d'un milliard de personnes souffrent pourtant de maladies de ce groupe créé par l'OMS. En outre, les maladies infectieuses telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH-sida affectent principalement les personnes pauvres. Les maladies non transmissibles font également l'objet d'une attention accrue depuis qu'on se rend compte qu'elles affectent particulièrement les personnes pauvres.

Sur le terrain, nous avons appris que les facteurs d'influence sont multiples et surtout spécifiques à chaque lieu. L'un des facteurs les plus communs est le manque d'accès à des services de santé de base de bonne qualité et abordables. Toutefois, les causes varient et peuvent aller de l'absence de soins de santé primaire à la distance géographique. Il n'y a pas de solution unique, il faut s'adapter à la situation locale. Nous avons appris une leçon importante: pour agir sur les facteurs d'influence locaux, nous devons adopter une approche plus intersectorielle.

Je remercie tous ceux qui nous ont soutenus et nous aident à nous développer comme organisation apprenante afin de contribuer à un monde meilleur, un monde où cette corrélation insidieuse entre pauvreté et maladie serait réduite voire un jour, espérons-le, anéantie.



Rolf Lehmann
Président de FAIRMED



Sommaire

Dossier	
Le traitement des pauvres – un scandale ?	4
Projets	
Afrique – Là où il n'y a rien, peu signifie beaucoup	6
Asie – Trop pauvre pour se rétablir	8
Les projets FAIRMED 2016 en chiffres	10
Comptes annuels	
2016 – Des réserves financières grâce aux legs	13
Portrait	
La fondation FAIRMED	18
Remerciements	
Un grand merci	19

Impressum

Rédaction: Rolf Lehmann, René Stäheli, Paul Tschurtschenthaler, Saskia van Wijnkoop
Photos: Simon Huber, Simon B. Opladen, FAIRMED
Conception: graphicarts, Berne-Liebefeld; Impression: Gerteis AG, Zollikofen

Le traitement des pauvres – un scandale ?

J'ai passé plusieurs jours et nuits avec Seydou Housseini sur et le long de la Sanaga, un grand fleuve dans le centre du Cameroun. Seydou avait environ 35 ans, mais il ne le savait pas précisément. « Pourquoi veux-tu le savoir ? », m'a-t-il répondu avec philosophie. Pour lui, il ne servait à rien de connaître son âge exact. Il ne touchait pas de rémunération liée à son âge et n'avait pas non plus de vacances, encore moins d'AVS. La pêche était sa source irrégulière de revenus. Parfois, il attrapait un gros capitaine ou une sillure qu'il vendait dans la rue en rentrant, ce qui lui assurait de quoi vivre pour quelques jours. Mais le succès n'était pas toujours au rendez-vous. Dans tous les cas il devait compter chaque sou, car pour les gros poissons il lui fallait une pirogue, des hameçons et des filets, ce qui représentait des dépenses supplémentaires.

Seydou menait une vie très précaire, toujours au bord de la catastrophe. S'il tombait malade, il n'avait plus de rentrées d'argent. Acheter des médicaments ou consulter le médecin constituait une perte de travail encore plus importante. Seydou devait emprunter régulièrement. En plissant le regard, il a vu quelque chose bouger dans ses yeux. Ils étaient déjà décolorés et sa vision était sévèrement limitée. Seydou souffrait des conséquences de la cécité des rivières. Je l'ai fait traiter pour qu'il ne perde pas ce qui lui restait d'acuité visuelle. Il a dû passer quelques jours dans sa cabane car son corps a réagi si fortement que le traitement lui semblait pire que les suites de la maladie. Après son rétablissement, Seydou a dû retourner sur le fleuve où des nuées de « moutmouts », des mouches noires de la famille des Simuliidae, se sont à nouveau jetées sur lui. Un an plus tard, il souffrait de nouveau des symptômes de la filariose.

Un jour, les habitants du village m'ont rapporté que Seydou était mort. Il avait toussé et craché du sang. Vraisemblablement la tuberculose. Personne n'avait d'argent

pour l'emmener à l'hôpital, et lui encore moins car il avait déjà perdu quelques jours de travail. J'aurais pu sauver sa vie sans problème, le traitement aurait coûté moins cher que l'essence pour aller jusqu'à son village. Seydou n'apparaît dans aucune statistique. C'est l'un des nombreux cas de décès en Afrique qui ne sont pas recensés. En cause : la pauvreté.

Les maladies infectieuses, qui ont en grande partie disparu chez nous, tuent près de neuf millions de personnes pauvres par an, dont beaucoup d'enfants de moins de cinq ans. Elles peuvent être à l'origine de handicaps à vie. Les erreurs de diagnostic et les sous-diagnostic sont fréquents dans les systèmes de santé précaires et ces chiffres sont vraisemblablement sous-évalués. De plus, les maladies non transmissibles sont en forte progression dans les pays pauvres. Ces chiffres ne reflètent pas seulement des tragédies humaines, mais aussi une catastrophe pour le développement économique : la croissance ne cesse de baisser et les pays les plus pauvres sont pris dans un cercle vicieux.

L'extrême pauvreté a statistiquement reculé au cours des dernières années, principalement du fait de la croissance économique de la Chine et de l'Inde. Mais le seuil de moins de 1,25 USD par jour, qui détermine l'« extrême pauvreté », n'est que l'un des nombreux indicateurs de la santé globale. Les personnes pauvres, peu instruites et avec une mauvaise situation professionnelle sont plus souvent malades et ont une espérance de vie plus courte.

Les conditions de vie dans les pays en développement ont un impact beaucoup plus important sur la probabilité de développer une maladie, la mortalité et le risque de handicap à vie. Le combat quotidien pour survivre, se nourrir, trouver de l'eau potable et accéder à plus de justice réduit la durée de vie des personnes pauvres de



plusieurs décennies. Le manque d'éducation (en particulier pour les femmes et les filles), les mauvaises conditions de logement, les eaux contaminées et la criminalité ont également ce triste effet.

Les personnes pauvres se trouvent vite prises dans une spirale infernale. Lorsqu'elles tombent malades, non seulement elles manquent d'argent pour leur traitement, mais elles ne peuvent plus travailler. Les personnes pauvres vivent au jour le jour. Ce qu'elles gagnent aujourd'hui, elle l'utilisent le jour même. Si elles ne peuvent pas travailler, elles ne gagnent rien et n'ont rien à manger. La maladie est une catastrophe. Pas seulement pour les malades, mais pour toute la famille. « Une maladie légère te coûte une poule, une maladie grave te ruine. »

150 millions de personnes s'appauvrissent chaque année dans le monde à cause des dépenses de santé

Les standards moraux changent au fil du temps. Avant, on considérait normal d'avoir des esclaves ou que les femmes n'aient pas le droit de vote. Aujourd'hui, cela nous semble choquant. Peut-être que la manière dont nous traitons actuellement les pauvres dans le monde nous apparaîtra un jour comme un scandale moral, comme le dit le philosophe Stefan Riederer.

Les personnes pauvres n'ont pas la parole. Les revendications et les besoins de milliards de personnes ne sont

pas pris en compte. En dépit des critiques peut-être justifiées concernant leur trop grande complexité, les objectifs de développement durable des Nations Unies constituent toutefois un concept historique qui, avec la volonté de « ne laisser personne derrière », vise à créer un monde durablement meilleur pour tous. Grâce à son programme, FAIRMED renforce les structures de santé de base et permet aux communautés de jouer un rôle actif en apportant une contribution locale à ce projet unique de l'humanité.

Seydou Housseini a vécu à la mauvaise époque. Je suis convaincu qu'un jour nous secouerons la tête en pensant à de telles histoires. Nous ne comprendrons plus comment nous avons pu permettre que des gens comme Seydou puissent mener une vie au bord du gouffre et subir une mort facilement évitable.



René Stäheli
Directeur de FAIRMED



Les maladies tropicales comme marqueur d'inégalité

Main dans la main avec les plus pauvres, FAIRMED œuvre pour un accès égal aux soins pour tous en Afrique subsaharienne. Les maladies tropicales négligées telles que la lèpre sont un marqueur clair d'inégalité car elles touchent d'abord les personnes pauvres, raison pour laquelle elles sont au centre des programmes de FAIRMED. Au **Cameroun**, les pygmées Baka vivant dans des zones isolées ont désormais la possibilité d'accéder à la santé et d'organiser leur espace de vie de manière plus saine. Avec le HCR, FAIRMED s'engage au Cameroun pour environ 250 000 personnes, dont 100 000 éleveurs Bororo, qui ont fui les conflits armés en Afrique centrale. En **République centrafricaine** (voir texte principal), FAIRMED poursuit son travail avec les pygmées Aka défavorisés. Même pendant la guerre civile, il a été possible de maintenir le système de santé. Aujourd'hui, l'organisation peut recommencer à poursuivre des objectifs de développement à long terme. Les pygmées Aka sont aussi au centre du projet que FAIRMED est en train de mettre sur pied en **République démocratique du Congo**. En **Côte d'Ivoire**, grâce à des mesures d'hygiène mises en place dans les communautés villageoises*, il a été possible de limiter la propagation des affections diarrhéiques et helminthiases.

*Concept d'assainissement total piloté par la communauté : la population est incitée à améliorer par elle-même ses conditions sanitaires.



PROJETS

Afrique – Là où il n'y a rien, peu signifie beaucoup

Peu de pays vont aussi mal que la République centrafricaine. Même depuis la fin de la guerre civile, les conditions de vie restent précaires. Alors que la plupart des ONG se sont retirées du pays, FAIRMED s'y engage depuis déjà 48 ans. Par exemple pour Mossaba, femme Aka, qui a failli mourir en donnant naissance à son enfant.

« Lors de la naissance de mon premier enfant, il y a eu des complications. Son bras est resté coincé. Nous avons dû interrompre l'accouchement », raconte Mossaba, une femme Aka âgée de 25 ans. « Ma famille m'entourait et pleurait. Ils étaient sûrs que j'allais mourir et commençaient déjà à me dire adieu. » Mossaba vit avec sa famille dans le village de Barnabeng, à quarante kilomètres de l'hôpital le plus proche à M'baiki. « Notre voisin est venu car il entendait tout le monde pleurer. Il a dit qu'il avait le numéro de téléphone d'un membre de FAIRMED qui pourrait m'emmener à l'hôpital. » Mais le réseau le plus proche se trouve à 15 kilomètres du camp des Aka et la famille de Mossaba est si pauvre qu'elle n'a ni moto, ni voiture, ni même un vélo. Le voisin avait heureusement

un vélo et il s'est mis en route. « Deux heures plus tard, le membre de FAIRMED est venu me chercher en voiture. Il m'a emmenée à l'hôpital où on m'a fait une césarienne d'urgence et on a réanimé mon bébé. Si je n'avais pas été à l'hôpital, nous serions tous les deux morts. »

Des hôpitaux pillés, le personnel médical en fuite

Le coordinateur national Emmanuel Mbouem Mbeck explique que FAIRMED a commencé en République centrafricaine avec des projets concernant la lèpre : « Après avoir obtenu une baisse importante des cas de lèpre, nous avons élargi nos objectifs et nous engageons maintenant pour permettre l'accès à la santé des pygmées Aka défavorisés. » Les pygmées Aka sont opprimés par l'État et les autres groupes ethniques. Ils n'ont ni terre, ni argent, ni droits civils. « Nous allons à la rencontre des Aka malades, leur fournissons des médicaments et des traitements et les conduisons si nécessaire à l'hôpital, hors de leurs villages reculés », raconte Emmanuel Mbouem Mbeck. Le projet a été brusquement interrompu par les conflits militaires de 2013. « Toutes les installations ont été pillées, de nombreux membres

du personnel médical ont pris la fuite. Mais nous sommes restés. Notre intervention s'est transformée en aide humanitaire. »

Les Aka plus attentifs à leur santé

Mais même après la fin du conflit, la situation reste critique. « Il faudrait de la nourriture, des infrastructures, un accès à une prise en charge médicale, des routes carrossables et des écoles. » Il est donc impensable pour FAIRMED de suspendre ce projet de santé dans la préfecture de Lobaye, estime E. Mbouem Mbeck. « Une bonne partie de la population que nous touchons change de comportement. Ces personnes n'étaient pas habituées à recourir à des services de santé. Aujourd'hui, elles osent de plus en plus consulter. Nous pouvons affirmer que FAIRMED est le principal partenaire du système de santé national dans la préfecture de Lobaye. Si nous n'étions pas là, il n'y aurait pas de véritable prise en charge. »

Nombre de projets :	11
Coût des projets (CHF) :	4 502 092
Pays couverts, avec bureaux FAIRMED :	Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire



La lutte contre la lèpre en Asie

En **Inde**, plus de 127 000 nouveaux cas de lèpre sont diagnostiqués chaque année. En réalité, leur nombre pourrait être encore plus grand. Compte tenu de ce chiffre élevé, la lèpre occupe une place importante dans le programme de FAIRMED en Inde. Cinq anciennes léproseries sont aujourd'hui devenues des cliniques générales qui font également office d'hôpitaux de référence pour les cas de lèpre compliqués. Dans ses projets sur le terrain, FAIRMED aide à la construction de structures de santé de base afin que les cas les plus légers puissent être traités directement sur place. Au **Sri Lanka**, FAIRMED est partenaire d'un projet de prévention de la lèpre qui s'étend sur huit pays. Dans le district de Kapilvastu au **Népal**, FAIRMED promeut depuis cinq ans la santé des femmes et enfants défavorisés. FAIRMED a également apporté une aide humanitaire dans le district de Sindhupalchok après les tremblements de terre du printemps 2015. L'aide humanitaire s'est transformée en projet durable qui améliore l'accès de la population touchée aux soins de santé de base.

PROJETS

Asie – Trop pauvre pour se rétablir

Quand on est pauvre et qu'on tombe malade, on risque de sombrer encore plus profondément dans la pauvreté. C'est ce qui arrive à Kashiram, un chevrier indien. Alors même que ses pieds sont mutilés par la lèpre, il court dans les prés du matin au soir pour qu'aucune de ses chèvres ne lui échappe. Dans le même pays, une classe moyenne de plus en plus importante profite d'une croissance économique fulgurante. FAIRMED s'engage pour atténuer les conséquences de cette inégalité grandissante.

Le village de Charanpudi, dans l'État indien du Maharashtra, est loin de tout. Seule une étroite route en terre battue permet d'y arriver. Ceux qui y vivent sont pauvres et parviennent tout juste à joindre les deux bouts grâce à l'agriculture ou l'élevage. C'est le cas de Kashiram Lasha Pawar, âgé de 55 ans. Il ne possède que deux chèvres. Pour survivre avec sa femme, il garde jour après jour les chèvres de ses voisins. « Tes abcès aux pieds ne pourront pas guérir correctement si tu marches autant tous les jours », lui reproche l'Asha*. « La plaie ne peut pas se refermer. Tu dois la soigner tous les jours. »

Le dépistage précoce prévient les mutilations

Les pieds de Kashiram sont mutilés par la lèpre. Il a des plaies ouvertes et a suivi un traitement antibiotique de six mois. Pourtant Kashiram ne peut pas surélever ses pieds, une condition pour se rétablir. « Ma femme et moi, nous mourions de faim. Mais je suis content que FAIRMED ait dépisté ma maladie et m'ait accompagné pendant mon traitement. » Pendant l'entretien, l'Asha découvre une tache blanche suspecte sur le dos de la femme de Kashiram, Shewenti. « Tu as peut-être la lèpre toi aussi. Nous allons montrer cela au médecin. Si c'est la lèpre, il faut traiter la maladie sans attendre. Tu n'as pas à avoir peur des mutilations : cela ne t'arriverait que si la maladie était déjà très avancée. Tu as de la chance ! »

La société civile indienne assume ses responsabilités

Comme le montre l'exemple de Kashiram et Shewenti, de nombreuses personnes en Inde vivent dans une situation de grande pauvreté et n'ont qu'un accès restreint à l'aide médicale. Selon la Banque mondiale, 25 % des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté dans l'Inde rurale. Dans le même temps, la classe moyenne indienne augmente plus rapidement que dans la plupart

des pays du monde. « En Inde, la richesse et la pauvreté vivent côte à côte », explique René Stäheli. « Après une dure journée de travail à Hyderabad, nous avons bu une bière fraîche dans un hôtel. Le contraste de cet environnement à proximité de l'extrême pauvreté nous a poussés à essayer de promouvoir la solidarité des riches Indiens envers les pauvres de leur pays et à recueillir des contributions pour des projets spécifiques. » Cette entreprise n'a pas rencontré un succès immédiat, comme le souligne René Stäheli : « Nous avons dû comprendre les différences culturelles concernant l'attitude des donateurs et faire de nombreux essais. » Depuis, la collecte de fonds en Inde est sur la bonne voie. « Environ la moitié des projets de FAIRMED en Inde sont financés par des dons indiens », explique René Stäheli. « Notre objectif à moyen terme est de faire fonctionner le programme indien grâce à des fonds et un savoir-faire indiens. »

*Les Ashas (Accredited Social Health Activists) sont des travailleurs sociaux volontaires. Ils sont payés par le ministère indien de la Santé au nombre de patients atteints de la lèpre détectés et pris en charge. Voir aussi : <https://www.fairmed.ch/fr/une-journee-dans-la-vie-d-une-asha>

Nombre de projets :	19
Coût des projets (CHF) :	1 284 170
Pays couverts, avec bureaux FAIRMED :	Inde, Sri Lanka, Népal



Les projets FAIRMED 2016

en chiffres

Afrique

Cameroun	Côte d'Ivoire	République centrafricaine	Congo*
 54 072	 101 108	 128 788	 34 000
 3 684	 101 108	 47 584	 -
 283	 1	 94	 -
 23	 3	 14	 3

Asie

Sri Lanka	Inde	Népal
 1 785	 18 362	 421 917
 708	 9 166	 18 900
 664	 2 237	 85
 12	 12	 23

*La rédaction de ce rapport annuel ne dispose pas pour l'instant de chiffres détaillés fiables sur le Congo. Nous avons donc décidé de ne pas les publier.



Nombre de personnes ayant bénéficié directement ou indirectement en 2016 des projets de FAIRMED à travers des actions de prévention, de sensibilisation et d'amélioration des structures sanitaires.



Nombre de patients traités médicalement par l'intermédiaire de FAIRMED en 2016.



Nombre de nouveaux patients atteints de la lèpre traités par FAIRMED.



Nombre d'employés locaux ayant mis en œuvre les projets de FAIRMED dans leur pays en 2016. Ce groupe inclut les coordinateurs nationaux, les équipes mobiles, le personnel de santé et les travailleurs sociaux.

Dans les sept pays où FAIRMED travaille, les 90 collaboratrices et collaborateurs permanents sur place ont fourni, avec le personnel médical formé localement, des prestations sanitaires à un total de 760 032 personnes. 181 150 patients ont été traités médicalement, dont 3 364 nouveaux cas de lèpre.

Cette aide n'est possible que grâce aux innombrables personnes qui s'engagent à nos côtés. C'est pourquoi nous remercions sincèrement tous ceux qui y ont contribué.



2016 – Des réserves financières grâce aux legs

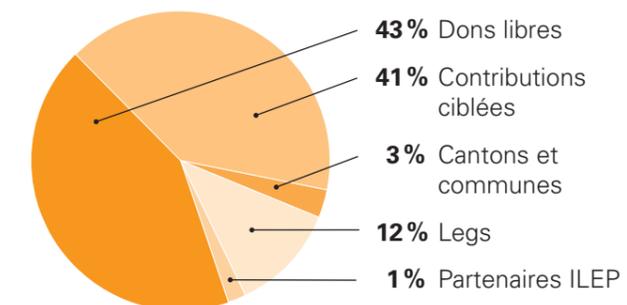
Au cours de l'année 2016, FAIRMED a dû enregistrer un excédent de dépenses qui avait toutefois été budgété. Cet excédent a été couvert par nos réserves financières. Nous les devons une fois encore aux généreux legs de personnes qui souhaitent soutenir notre travail après leur décès.

Ce sont néanmoins les contributions de nos donateurs qui constituent la base de nos revenus. Nous sommes donc heureux de pouvoir compter sur des dons réguliers, avec de très légères fluctuations. La budgétisation en est grandement simplifiée. Les activités dans les pays des projets restent toutefois difficiles à budgéter : au Cameroun, nous avons de nouveau été un partenaire important du HCR en 2016 pour l'intégration des réfugiés de République centrafricaine. Les instructions budgétaires du HCR rendent pratiquement impossible une budgétisation indépendante de notre part. En outre, FAIRMED continue à soutenir le programme d'aide humanitaire de la République centrafricaine avec les dons de médicaments reçus par l'American Leprosy Mission, ce qui pèse fortement sur les comptes. La République centrafricaine n'est certes plus en état de guerre, mais son système de santé reste totalement dépendant de l'aide extérieure.

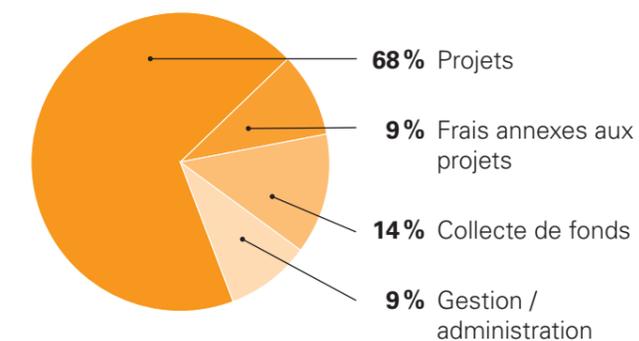
Après une hausse des coûts de la collecte de fonds en raison d'une campagne prévue en 2015 mais non réalisée, ceux-ci ont pu à nouveau être réduits en 2016. Les frais de personnel ont augmenté par rapport à l'année dernière, essentiellement en raison de changements de personnel et de chevauchements. Ils devraient à nouveau diminuer en 2017.

Les comptes annuels 2016 ont été établis conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC / RPC 21. L'organe de révision AudEx les a contrôlés et jugés corrects. Ci-dessous, seuls le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont présentés. Les comptes annuels complets peuvent être téléchargés sur notre site <https://www.fairmed.ch/fr/downloads> ou commandés par téléphone ou courriel.

Provenance des fonds 2016



Utilisation des fonds 2016



**Nous avons pu aider
760 032 personnes
en 2016**



Bilan au 31 décembre 2016

(en CHF)	Remarques	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Actifs					
Caisses		3 156		2 082	
CCP		613 703		899 423	
Banques		1 295 982		1 744 451	
Liquidités et titres		1 912 841	51,2	2 645 956	60,0
Créances					
· Compte de liaison « Aide aux lépreux », lié		99 873		0	
· ILEP, organisation liée		0		28 500	
· Autres créances à court terme		105 195		92 495	
Régularisation active des comptes		146 394		164 375	
Créances		351 462	9,4	285 371	6,5
Actif circulant		2 264 302	60,6	2 931 327	66,4
Équipement d'exploitation et informatique		55		105	
Immeuble Torbey, Yaoundé	1)	1		1	
Immobilisations corporelles		56	0,0	106	0,0
Placements financiers	2)	1 472 792	39,4	1 480 620	33,6
Actifs immobilisés		1 472 848	39,4	1 480 726	33,6
Total Actifs		3 737 151	100,0	4 412 053	100,0
Passifs					
Engagements					
· Livraisons et prestations		319 884		374 481	
· Compte de liaison « Aide aux lépreux », lié		0		43 787	
· Autres engagements à court terme		41 486		18 156	
Régularisation passive des comptes		25 500		56 628	
Engagements à court terme		386 870	10,4	493 052	11,2
Fonds spécifiques aux projets					
· « Séisme au Népal »		61 122		195 846	
· « Stop Buruli »		0		6 308	
· Bankim Cameroun		34 174		0	
Capitaux des fonds		95 296	2,5	202 153	4,6
Capitaux des fonds et capitaux de tiers		482 166	12,9	695 205	15,8
Capital de la fondation		500 000		500 000	
Fonds d'entreprise (capital libre)		2 607 985		3 068 848	
Fonds de fluctuation de valeur		147 000		148 000	
Capital de l'organisation		3 254 985	87,1	3 716 848	84,2
Total Passifs		3 737 151	100,0	4 412 053	100,0

Compte d'exploitation

(en CHF)	Remarques	2016	%	2015	%
<i>Contributions reçues et autres recettes</i>					
Dons		3 735 200		4 159 394	
Contributions ciblées	3)				
· Divers		3 521 003		3 145 837	
· Cantons et communes		280 368		290 850	
Legs et successions/condoléances		1 006 871		2 400 654	
Actions devises étrangères		10 500		12 690	
Contributions partenaires ILEP		80 471		175 318	
Resultat d'exploitation		8 634 413	100,0	10 184 744	100,0
<i>Frais liés aux projets</i>					
Frais de projets	4)	6 280 642		6 247 506	
Frais annexes aux projets	5)	824 094		656 591	
Collecte de fonds et frais publicitaires généraux	6)	1 235 089		1 943 891	
Autres frais administratifs	7)	859 646		798 893	
Charges d'exploitation		9 199 471	106,5	9 646 881	94,7
Résultat d'exploitation		-565 058	-6,5	537 863	5,3
Rendement financier		65 424		27 893	
Frais financiers		-69 086		-20 592	
Résultat financier		-3 662	0,0	7 301	0,1
Résultat avant mouvements sur les fonds		-568 720	-6,6	545 164	5,4
Utilisation / prélèvement fonds		141 032		0	
Attribution / versement fonds		-34 175		-195 846	
Résultat des fonds		106 857	1,2	-195 846	-1,9
Résultat annuel avant affectation capital de l'organisation		-461 863	-5,3	349 318	3,4
Adaptation du fonds de fluctuation de valeur		1 000		1 000	
Versements (-) / prélèvements (+) fonds d'entreprise		460 863		-350 318	
Total versements (-) / prélèvements (+) fonds d'entreprise		461 863	5,3	-349 318	-3,4
Résultat annuel après affectation		0	0,0	0	0,0

Annexe aux comptes annuels

Principes généraux de comptabilité

La comptabilité s'effectue selon les principes des Swiss GAAP RPC (c'est-à-dire des RPC centrales et RPC 21) et transmet une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation FAIRMED correspondant aux conditions réelles. Le compte d'exploitation est présenté selon le compte de résultat analytique des ventes, c'est-à-dire par domaines fonctionnels. La délimitation entre charges liées aux projets et charges administratives se fait selon la méthode de délimitation ZEW0.

Organisations liées

Toutes les activités exécutées auparavant par « Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse » sont depuis le 01.01.2010 le fait de la fondation FAIRMED. Comme convenu, les éventuels dons et legs en faveur de l'« Aide aux Lépreux » sont transférés à la fondation FAIRMED. FAIRMED est membre de l'ILEP (International Federation of Anti-Leprosy Associations) dont le siège est à Genève. Cette organisation a pour objectif premier la coordination de prestations d'aide fournies dans le monde. Elle n'exerce toutefois aucune influence prédominante avec pouvoir de donner des instructions, et les membres de l'ILEP ne sont soumis ni à un contrôle commun ni à une direction commune. Les transactions importantes avec des organisations liées sont présentées dans les comptes annuels.

Règles d'établissement du bilan et d'évaluation

Sauf mention contraire, les postes du bilan mentionnés sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan, les éventuels intérêts courus ne pouvant être considérés comme faisant partie de la valeur de marché. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les montants en devises étrangères de l'actif et du passif sont convertis aux cours de clôture des devises à la date du bilan, les opérations commerciales en devises étrangères sont converties au cours du jour.

Liquidités

Cette rubrique comprend la caisse, les comptes en espèces auprès de Postfinance et des banques, ainsi que d'éventuels titres détenus à court terme qui figureraient sinon dans les placements financiers.

Créances (sur livraisons et prestations)

L'évaluation se fait aux valeurs nominales moins d'éventuelles corrections de valeur. Les contributions aux projets ne sont portées au bilan qu'en présence d'une garantie formelle. En outre, cette rubrique présente aussi un éventuel solde actif par rapport à l'Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse.

Comptes de régularisation de l'actif

Ce poste englobe les postes de l'actif résultant de la régularisation factuelle et temporelle des divers postes de revenus et de dépenses. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Ce poste englobe les investissements mobiliers ou autres, tels que le matériel informatique et les logiciels servant à la fourniture des prestations et à l'administration en Suisse. L'évaluation des biens mobiliers se fait à la valeur d'achat, déduction faite des amortissements planifiés, en partant du principe que la durée d'utilisation est de quatre ans. Les amortissements se font dégressivement par rapport à la valeur comptable. Les acquisitions isolées inférieures à 3000 francs ne figurent pas à l'actif du bilan. L'amortissement des investissements se fait à 1 franc (pro memoria). Les biens immobiliers à l'étranger ont été amortis à 1 franc, puisqu'ils se trouvent dans un pays en développement et que leur valeur vénale ne peut être déterminée de façon adéquate.

Placements financiers

La comptabilisation des titres se fait dans le courant de l'année et au prix d'acquisition. En cas de vente, les différences de cours sont calculées au prix de revient moyen et figurent dans le résultat financier. Pour couvrir les risques de pertes extraordinaires, une réserve pour fluctuations de valeur de 10% sur les prix du marché est créée à partir du capital de l'organisation.

Engagements

Ce poste englobe les contributions déjà discutées le jour de l'établissement du bilan mais pas encore versées, ou pas encore retirées par les bénéficiaires des prestations. Sous ce poste sont également inscrits d'autres engagements pour les frais d'administration, ainsi que le compte de liaison par rapport à l'Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse en cas de solde passif. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Ce poste englobe les postes du passif résultant de la régularisation factuelle et temporelle des divers postes de revenus et de dépenses. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Capitaux des fonds

Ce poste comporte les ressources provenant de dons à affectation précise. Jusqu'à affectation totale des fonds, ce capital représente une obligation de prestations vis-à-vis des donateurs et plus largement des personnes qui confient de l'argent à la fondation.

Capital de l'organisation

Ces rubriques comprennent les moyens disponibles dans le cadre des objectifs statutaires de la fondation FAIRMED. La réserve d'évaluation servant à couvrir les risques de perte est constituée à partir de ce capital libre. Elle sert à couvrir les risques liés aux placements dans des titres et est spécifiée séparément. La réserve d'évaluation s'élève à 10% de la valeur de marché.

Principes de comptabilisation des flux de fonds

Le tableau des flux de fonds indique les variations des liquidités, réparties selon les activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Principes des comptes de variation du capital

Le décompte relatif à l'évolution du capital montre l'évolution de chacun des fonds affectés et de chaque composante du capital libre disponible.

Remarques concernant certain postes du bilan

	31.12.2016	31.12.2015
1) Immobilisations corporelles		
Les avoirs, les acquisitions, les ventes et les amortissements sont mentionnés dans le tableau des immobilisations.		
Le bien immobilier Torbey acquis en 1997 se trouve à Yaoundé (Cameroun), dans le quartier « Centre-Résidentiel ». La parcelle comprend 1980 m ² .		
Valeurs d'acquisition, arrondies	370 000	370 000
Amortissements cumulés	-369 999	-369 999
Valeur comptable	1	1
2) Placements financiers		
La composition des titres est la suivante :		
Obligations	477 987	473 871
Actions	434 258	440 506
Fonds mixtes	560 547	566 243
	1 472 792	1 480 620

Remarques concernant les divers postes du compte d'exploitation

	31.12.2016	31.12.2015
3) Contributions ciblées		
Il s'agit de contributions et dons attribués à des projets spécifiques. Si l'affectation des fonds a été spécifiée plus précisément que servant l'utilité de la fondation FAIRMED, que les dons sont importants et n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice, ils sont imputés à un fonds de recettes particulier.		
4) Frais de projets		
Il s'agit de contributions directes à l'atteinte des objectifs de FAIRMED (par région) :		
Inde	526 342	934 098
Cameroun	1 495 653	1 555 293
Sri Lanka	235 585	261 546
République centrafricaine	2 647 746	2 251 965
Côte d'Ivoire	145 450	225 507
Congo	213 110	146 033
Divers Afrique	0	102 980
Népal	522 243	372 924
Divers projets monde (y compris information externe)	494 513	500 140
	6 280 642	6 247 506

5) Frais annexes aux projets

Il s'agit de dépenses en relation avec la conception, la planification, la préparation et le contrôle des projets :

Inde	3 353	19 134
Cameroun	4 319	8 621
Divers pays et régions	61 017	32 325
Frais de personnel liés aux projets	692 449	554 833
Autres frais annexes	62 956	41 679
	824 094	656 591
Total des frais liés aux projets	7 104 736	6 904 097

6) Frais de collecte et frais publicitaires généraux

Frais de personnel	188 385	217 965
Frais administratifs (locaux, URE et frais de gestion)	11 810	7 527
Impression de matériel publicitaire pour les collectes	159 062	230 571
Frais postaux liés aux collectes	178 939	207 293
Autres frais publicitaires liés aux collectes	683 936	1 236 375
Impression de matériel publicitaire RP	1 890	5 100
Autres frais publicitaires RP	11 067	39 060
	1 235 089	1 943 891

7) Dépenses administratives

Frais de personnel	537 212	467 753
Frais administratifs locaux et frais de gestion	322 434	330 892
Amortissements	0	248
	859 646	798 893

Méthode de calcul des frais administratifs et des charges liées aux collectes de fonds et aux frais publicitaires généraux

Il y a frais administratifs dès lors que l'activité ne contribue qu'indirectement à l'atteinte de l'objectif ou aux sommes dédiées à des projets. C'est pratiquement exclusivement le cas pour les fonctions d'exploitation de base telles que l'administration financière, les ressources humaines et l'administration générale. Selon la méthode Zewo, les frais de collecte et frais publicitaires généraux sont affectés (p. ex. dans le cas des campagnes de sensibilisation) partiellement, en fonction des groupes cibles et systématiquement aux charges liées aux projets et aux prestations.

Type et ampleur des dons en nature

Le poste Contributions ciblées – Divers – comprend des dons en nature sous la forme de médicaments pour une somme de CHF 2 117 430 (année précédente CHF 1 783 313). Ce montant équivaut à USD 2 171 565 et se base sur le prix de revient au taux de conversion fin septembre 2016 (USD 1,025).

Données concernant la rémunération de l'organe directeur

Conseil de fondation : des honoraires pour prestations légales spécifiques ont été versés à hauteur de CHF 19973 pour l'année sous revue et de CHF 9292 l'année précédente.

Autres indications selon l'art. 959c CO

Le nombre d'employés à plein temps est de 13 personnes en moyenne annuelle. Pour le reste, il n'existe aucun élément devant être divulgué.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la

Fondation FAIRMED à Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation FAIRMED pour l'exercice arrêté au 31.12.2016. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la fondation ZEW0, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEW0, sont respectées.

AudEx SA

André Bolla, expert-comptable dipl.

Expert-réviseur agréé

Berne, 3 avril 2017

Annexe: Comptes annuels

AudEx AG
Burgackerweg 25, CH-3047 Bremgarten-Bern
Tel. +41 31 301 42 56
www.audex.ch / www.finanzia.ch

Genf:
Boulevard Helvétique 17, CH-1207 Genève
Tél. +41 22 700 63 00, Fax +41 22 732 57 34

André Bolla membre EXPERTSuisse

La fondation FAIRMED

L'organisation d'aide au développement FAIRMED est une fondation au sens des articles 80 et suiv. CC, issue de l'association Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse. Elle s'engage depuis 1959 pour l'accès aux soins de santé des personnes et communautés laissées pour compte ou menacées par la maladie et la pauvreté en Afrique et en Asie. FAIRMED développe des projets en coopération avec les personnes concernées. En lien avec les autorités et les organisations œuvrant dans les pays des programmes, elle s'engage pour que les personnes défavorisées, indépendamment de leur sexe, de leur religion ou de leur appartenance sociale et politique, puissent exercer leur droit fondamental à la santé. Pour cela, FAIRMED favorise le développement du savoir-faire sur place – un élément important pour assurer la durabilité des interventions.

La fondation a été créée pour permettre aux personnes défavorisées d'accéder à la santé, conformément à la devise d'Emmaüs « Servir premier le plus souffrant ». Ses organes sont le conseil de fondation et l'organe de contrôle. FAIRMED se finance et finance ses projets par des dons, des legs et des contributions de particuliers et institutions. La fondation est titulaire du label de qualité ZEWO depuis 1963. FAIRMED est également titulaire du label NPO pour l'excellence dans le management.

FAIRMED est membre de la Fédération internationale des organisations de lutte contre la lèpre (ILEP), d'Emmaüs Suisse, du réseau contre les maladies tropicales négligées (NGDO Network) et de Medicus Mundi Suisse. FAIRMED a signé la déclaration de Londres sur les maladies tropicales négligées.

FAIRMED a soutenu la création de « Swiss Alliance against Neglected Tropical Diseases » (alliance suisse contre les maladies tropicales négligées) en 2016. L'association, fondée au printemps 2017, se compose de différentes ONG et représentantes et représentants de la recherche et du développement, ainsi que de l'industrie pharmaceutique. Ensemble, nous devons intensifier la lutte contre les maladies tropicales négligées. Le potentiel des 12 organisations suisses participantes peut être exploité de manière constructive

en combinant les connaissances et les avantages des synergies possibles.

Membres du conseil de fondation bénévole au 31.12.2016

Le conseil de fondation est l'organe de direction stratégique de FAIRMED.

- Rolf Lehmann (président), avocat et notaire, Schliern bei Köniz, depuis 2009
- Dr med. Richard Hehl (vice-président), spécialiste en chirurgie orthopédique et chirurgie de la main FMH, Berne, depuis 2009
- Dr med. Ignazio Cassis, conseiller national, Montagnola, depuis 2014
- Prof. Dr Adrian B. Hehl, PhD, biologiste cellulaire, Zurich, depuis 2009
- Sadhana Jain, économiste d'entreprise, Hinterkappelen, depuis 2009
- Johannes Leutwyler, ancien directeur de la BAND-Genossenschaft, Ins, depuis 2009
- Goran Radin, lic. ès sc. pol., membre de la direction de Baumann & Cie Banquiers, Bâle, depuis 2009
- Beat Ritschard, lic. ès sc. pol., économiste, Köniz, depuis 2009
- Prof. Dr Marcel Tanner, professeur et ancien directeur de Swiss TPH, Bâle, depuis 2014

Secrétariat de Berne, situation au 31.12.2016

Le secrétariat s'occupe de la planification et de la mise en œuvre des projets, programmes et actions en Suisse et à l'étranger. En 2016, il employait 16 collaboratrices et collaborateurs à Berne, répartis sur 11,5 temps pleins.

- René Stäheli, directeur
- Anna Opladen, directrice adjointe, responsable collecte de fonds / relations publiques
- Bart Vander Plaetse, responsable du département des programmes
- Corinne Abegglen, responsable administration et personnel



REMERCIEMENTS

Un grand merci

- à toutes les donatrices et à tous les donateurs. C'est grâce à vous que nous pouvons procurer à des personnes touchées par la pauvreté et la maladie un accès à la santé et des conditions de vie dignes. Par vos contributions nombreuses et régulières, vous nous montrez votre confiance et nous permettez de réaliser notre travail dans la continuité.
- à tous les bénévoles qui nous aident dans la vente des produits issus de l'atelier pour personnes handicapées d'Hubli, en Inde, et le tri des capitaux de tiers.
- à tous les partenaires, communes, entreprises et fondations qui ont soutenu nos projets financièrement ou matériellement. Nos remerciements vont en particulier à la DDC, à la Fondation Follereau Luxembourg FFL, à l'Institut tropical et de santé publique suisse, aux fonds de loterie des cantons de Berne, Glaris, Schwytz et Thurgovie, à la ville de Berne, à la ville de Rapperswil-Jona, à la ville d'Argovie, à la Däster-Schild-Stiftung, la Dr. Erwin Lauper-Stiftung, la Fondation Dutmala, la Fondation International Maria

Francisa, la Von Duhn Stiftung, la Novartis Foundation, la Getrud von Haller Stiftung, la Christian Bachschuster Stiftung, la Corrado Stiftung, la Gebauer Stiftung, la Medicor Foundation, la fondation Drittes Millennium et la fondation d'utilité publique Symphasis – Fonds LUTTE CONTRE LA LÈPRE.

- à nos organisations partenaires au sein de la Fédération internationale des organisations de lutte contre la lèpre (ILEP), Secours aux Lépreux Canada (SLC) et la Fondation Raoul Follereau (FRF).
- à nos collaboratrices et collaborateurs, à nos organisations partenaires et aux ministères de la Santé dans les pays de nos projets, dont l'engagement a permis d'atteindre les résultats décrits.
- à nos collaboratrices et collaborateurs, aux personnes en service civil et à nos stagiaires, qui nous aident activement à Berne.

Un grand merci à vous tous !